

Auparavant, le curé de Saint Sauveur de Pierrepont, Duvivier (curé depuis 1764), était parti en 1792 à la vente du presbytère et n'était revenu qu'en 1801. Il fut alors logé dans « une pauvre boulangerie de la Porte Montcuit, chez René Dagourit ». Il y mourut subitement en 1802. En 1803 arriva le curé Quesnel qui demeura à Courpeville chez Mr. Bretel, maire.

Après sa mort en 1808, ce fut le curé Sanson qui logea à la poste actuelle (fermée depuis). Ce logement fut loué à un Abraham de Saint Rémy. Cette habitation était « triste et petite ». Elle allait pourtant servir de presbytère jusqu'en 1874.



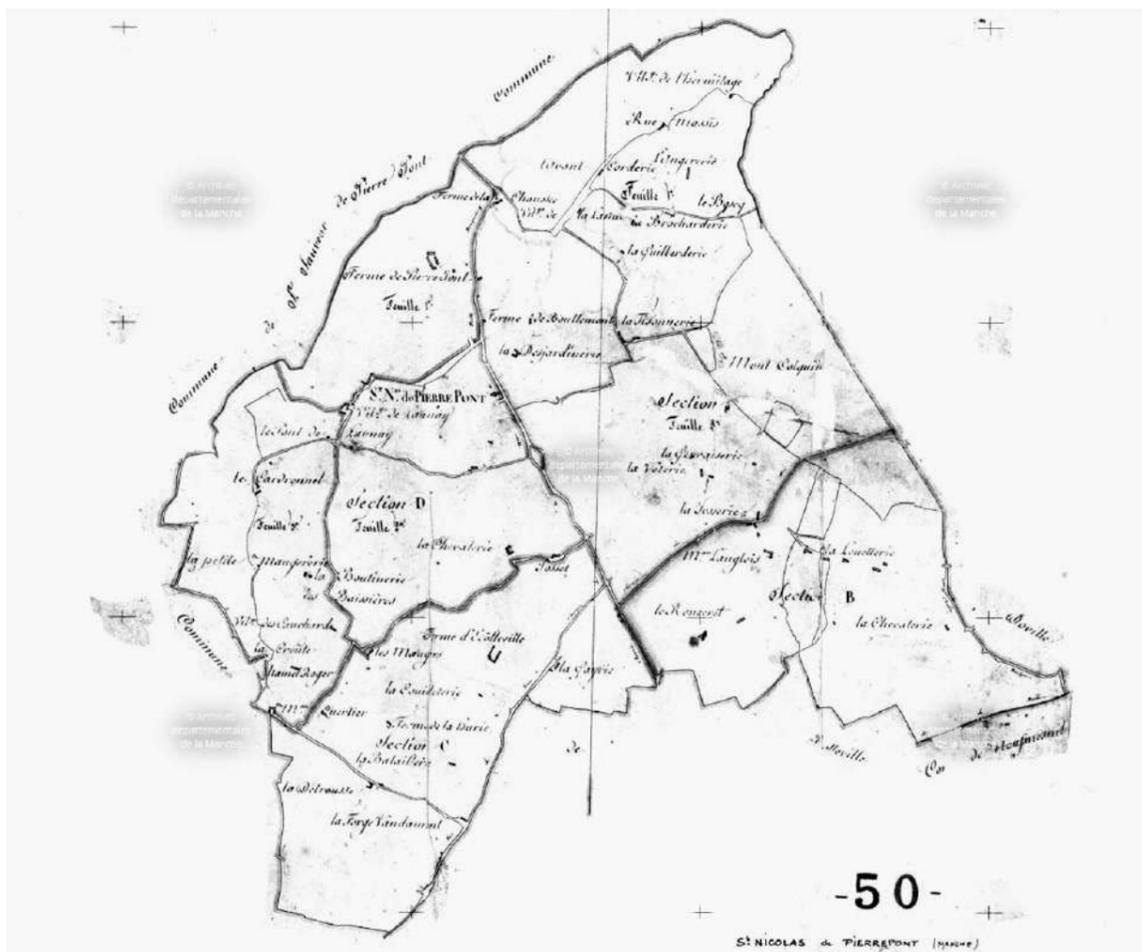
C'est d'ailleurs ce curé Sanson, quand il mourut le 1er novembre 1818, qui fit don à l'école des filles de Pierrepont (preuve qu'elle existait) d'un champ situé près de la gare actuelle. Les revenus de ce champ ont depuis lors, et jusqu'à l'année dernière (1982), été attribués à l'école de Pierrepont.

C'est à peu près tout ce que j'ai retrouvé sur cette période. Il est vrai que l'empire a laissé une autre pièce, considérable, datant de 1810 : le cadastre* (malheureusement celui de Neuville est perdu). On y voit les chemins, les champs, les maisons surtout.

Au fur et à mesure que l'empire déclinait, les impôts et la conscription devenaient plus lourds, ce qui le fit détester. C'est avec une hostilité manifeste que les Normands accueillirent la nouvelle du retour de l'empereur pendant les 100 jours (1815).

De toutes les conquêtes napoléoniennes on trouve trace à Saint Nicolas de la ferme appelée « l'Égypte, sans doute rebaptisée (elle s'appelait avant « hamel Roger ») par un soldat ayant fait cette campagne. On se souvient qu'à Josset, à la ferme ruinée de la Chevalerie, habitait autrefois un « père la Russie », surnommé ainsi parce qu'il avait eu la chance d'en revenir.

Cadastre napoléonien 1811. - Saint Nicolas de Pierrepont



Le bulletin trimestriel d'information entre la municipalité et les habitants de Saint Nicolas de Pierrepont

LE MOT DU MAIRE.

Chers concitoyens, chers amis, chers voisins.

Samedi 18 septembre, j'ai eu l'immense joie de célébrer le premier mariage du mandat. Il y a des événements joyeux dans la vie d'un élu, qui restent et resteront longtemps gravés dans ma mémoire. Au nom de tout le conseil municipal, je souhaite plein de bonheur à Laetitia et Thierry Lepellerin.

Autre fait marquant cet été, fut la venue des caméras de France 3 Normandie, pour réaliser un reportage sur la coupe du jonc au marais de Launay. Ce court documentaire est passé aux journaux (éditions du 19/20). Il est à retrouver sur le site internet et je remercie au passage les 5 agriculteurs pour s'être livré à ce difficile exercice. Je reste entièrement convaincu qu'il est important de faire parler de Saint Nicolas de Pierrepont !



Cet été nous avons également travaillé au recrutement du nouvel agent technique communal. Les nombreuses candidatures ont été étudiées avec une extrême attention et en adéquation avec les projets à venir (cimetière, fleurissement, réhabilitation du logement communal jouxtant la mairie, ...). Nous avons retenu la candidature de Monsieur CONTOU Cyril à ce poste et je lui souhaite réussite dans sa nouvelle mission professionnelle.

La fin de l'été marque aussi la rentrée des classes ! J'ai ainsi une pensée émue pour les écoliers, les collégiens, les lycéens et les enseignants de Saint Nicolas de Pierrepont, j'espère que leur reprise a été bonne et je leur souhaite réussite et persévérance pour cette année scolaire.

Les chasseurs de la commune s'appêtent eux aussi à arpenter le territoire communal. Invité par le Président Hervé Roptin, j'ai assisté au bilan de la société de chasse et j'ai pu y voir un optimisme certain, malgré des lignes budgétaires en fortes baisses dues à l'annulation des deux dernières éditions du méchoui. Le conseil municipal réitère donc son soutien à la société, je m'engagerais à travailler avec elle et les services de l'Etat pour que le repas puisse avoir lieu l'année prochaine.

Le adjoints, conseillers et moi-même, avons repris également le chemin de la mairie ! Vous pourrez lire les différents projets qui seront menés cette année en feuilletant cette gazette.

Le lotissement du grand chêne sera borné dans les mois à venir, nous enclenchons la 1ère partie relative à l'étude de la numérotation et la dénomination des hameaux, ceci en concertation avec les services de la Poste. La suite (achat des panneaux et numéros) sera intégrée au prochain budget.

Nous avons présenté nos exigences au service architectural afin d'avoir une première idée de ce que sera et coûtera la nouvelle salle communale... affaire à suivre. J'informe aussi que malgré sa vétusté, la salle peut être louée (renseignement auprès de Martine Guéraud) .

Bonne lecture et à bientôt.

Votre maire, Yves CANONNE

LES INFOS

Les marais du Cotentin : la récolte du jonc, une tradition depuis plus d'un siècle

© France 3 Normandie

Comme chaque année à Saint-Nicolas-de-Pierrepont, petite commune de la Manche, un tirage au sort permet à cinq agriculteurs de se partager une vingtaine d'hectares de prairies marécageuses. Depuis le 19ème siècle, le jonc y est récolté pour être transformé en litière pour bovins.

« *Tirage au sort ! Vous êtes 5 agriculteurs, il y aura donc 5 lots.* » Dans le marais de Launay, l'organisation de la récolte du jonc est simple : chacun leur tour, les participants piochent un papier sur lequel se trouve un numéro, correspondant à une parcelle communale.

En ce mois d'août et comme depuis plus d'un siècle, tous se sont réunis pour effectuer les traditionnelles coupes des joncs. Le tirage au sort, lui, date seulement des années 70. Daniel Basneville, agriculteur de Saint-Nicolas-de-Pierrepont, était enfant mais il se souvient encore de ce moment : « *À l'époque, il y avait 35 paysans à Saint-Nicolas et il y a eu un litige entre eux car certains reprochaient d'être moins bien servis que les autres. Le maire leur a dit "on va passer à un tirage au sort". Depuis, on a maintenu ce système et plus personne n'est fâché. Tout le monde est content.* »

Une économie importante pour les agriculteurs

Si la quantité récoltée varie en fonction des conditions météorologiques, elle reste importante pour les cinq agriculteurs, tous originaires de ce village situé dans la Manche. Pour Alexis Lebarbanchon, exploitant de vaches allaitantes, en plus de participer à une tradition, il s'agit surtout de faire des économies.

"On a de la chance dans notre secteur d'avoir des marées où on peut récolter le jonc. Ça permet de faire la litière pour pailler les vaches l'hiver, c'est toujours moins cher que d'acheter de la paille de blé."

Alexis Lebarbanchon, agriculteur.



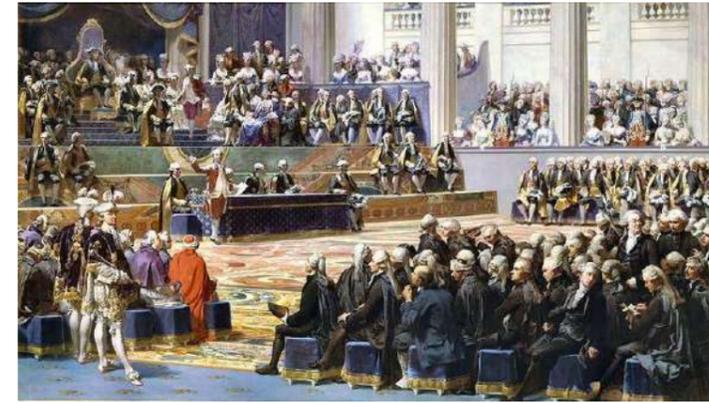
Préserver la biodiversité des marais

Jumelles à la main, Frédéric Malvaud, observe sans cesse la faune et la flore des marais du Cotentin. « *On a une richesse cumulée d'oiseaux, d'insectes et aussi de plantes de tourbières extraordinaires* », raconte l'ornithologue. « *On est sur le dernier bastion français d'un oiseau en fort déclin : le Courlis cendré. Ici, la population se porte assez bien alors que, partout en Europe, l'espèce s'effondre. Si les prairies étaient davantage envahies par la végétation, le Courlis disparaîtrait.* »

Faucher les joncs du marais de Launay, en collaboration avec les agriculteurs locaux, est donc indispensable pour la biodiversité : « *Imaginons qu'on ne fasse plus rien pendant 20 ans, les espèces les plus remarquables qui sont présentes ici disparaîtraient.* »



Histoire de notre commune: Chapitre 6 : La révolution et l'empire (1789 – 1815)



La convocation des états généraux (1789), où le baron Errard de Belisle, seigneur de Neuville fut délégué, et la rédaction des cahiers de doléances (malheureusement perdus) firent naître un certain espoir dans le pays. Cet espoir fut vite déçu et c'est avec un sentiment mitigé, mais pas foncièrement hostile, que l'on accueillit en Normandie les députés de la Constituante.

Plus tard, sous la terreur, les républicains avaient ici la situation en main. C'est en 1790 que furent créés les départements, cantons,

communes, etc... Cette même année, un nommé Leboisselier, dernier titulaire de la chapelle du Maur, s'en alla. (La chapelle avait encore une dotation de 5 vergées de terre, plus sans doute des avantages en nature).

En 1792 on confisqua les biens du clergé et on les vendit. C'est alors qu'un certain Dagoury, très riche propriétaire de Pierrepont acheta le presbytère. (On a raconté que la façon qu'il avait eue de l'obtenir n'avait pas été très...catholique).

Le 28 septembre 1793, Thomas Faudemer, curé de Saint Nicolas, fut incarcéré à la prison du mont au Vey d'où il sortit le 26 pluviôse (15 juillet 1794). Le 9 octobre suivant, Jean Étienne Fauvel, curé de la même paroisse, fut enfermé à Coutances et relâché 3 jours plus tard. Enfin, le 3 messidor an II (21 juin 1794), Antoine Le Fol, prêtre en ce même lieu, fut aussi enfermé au moulin au Vey et en sortit le 29 messidor (26 juillet).

Le 8 floréal an III (28 avril 1795), un arrêté du district de Carentan obligea la commune de Saint Sauveur de Pierrepont à fournir 24 quintaux 63 livres d'orge pour l'ensemencement des terres des Moitiers en bauplois et le 14 du même mois un Georges Malassis fut délégué pour en prendre livraison.

Ces « persécutions » n'allèrent pas sans réaction. Ainsi, en pluviôse an IV (janvier 1796), les chouans détruisirent à Saint Sauveur de Pierrepont de nombreux papiers municipaux ; et, à la date du 25 germinal (28 avril 1796), une bande de plus de 100 chouans commit une foule d'exactions au même lieu, et également à Doville, Baudreville, Bricqueville, Morville, Négreville, etc... *Dans l'espace de deux nuits, ils razièrent toutes choses à leur convenance... Du moins c'est ce qu'écrit Mauger en 1884. Il ajoute : « Je ne puis donner de noms car ce serait peut-être rappeler d'amers souvenirs dans quelques familles ».*



Il donne encore des détails : « *Cette bande rendit, par ses excès en tous genres, le nom de chouan si odieux que le souvenir n'en est pas encore effacé* ».

Ils prenaient le titre de « chasseurs du roi » mais leurs victimes leurs donnaient le nom de « chauffeurs » qui les caractérisait très exactement, car, en effet, ces terribles chauffeurs plaçaient leurs victimes les pieds sur les

charbons ou dans les flammes du foyer pour les forcer à révéler le lieu où elles avaient caché leurs trésors.

Ils étaient le plus souvent masqués et déguisés et se mettaient en bandes plus ou moins nombreuses de manière à exécuter plus aisément leurs exactions qu'ils poussaient jusqu'à détrousser les voyageurs et à arrêter les voitures, même privées.

Les forêts de saint Sauveur le Vicomte et de Bricquebec servaient de refuge à la bande qui désolait notre contrée. La plupart de ceux qui étaient affiliés dans cette société de brigandage sont morts misérablement ».

Ce témoignage est bien sûr très partial et il manque malheureusement une opinion de l'autre camp.

C'est avec un certain soulagement que l'on accueillit la naissance de l'empire en 1802, d'autant plus que l'année d'après la religion fut réhabilitée.

**A Saint-Nicolas on ne manque pas d'imagination.
Ou comment sauver un nid d'hirondelles avec un masque !**

Un nid d'hirondelles s'effondre et un oisillon tombe au sol.



Comment réparer le nid avant que les autres oisillons tombent aussi ?
Idée de génie : consolider le nid avec un masque en tissu.



Et ça marche ! et la vie du nid a repris son cours. (Martine Guéraud)

Rions un peu.

- Je m'acier ou je métal ?
- Je n'ai jamais compris pourquoi le 31 Mai est la journée sans tabac alors que le lendemain c'est le 1er joint
- Les moulins, c'était mieux à vent.
- Quand on voit beaucoup de glands à la télé, faut-il changer de chêne ?
- Si le ski alpin, qui a le beurre et la confiture ?
- Un prêtre qui déménage a-t-il le droit d'utiliser le diable ?
- Est-ce qu'à force de rater son bus on peut devenir ceinture noire de car raté ?
- Est-ce qu'un psychopathe peut être embauché comme psychologue chez Lustucru. ?
- Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ?
- Est-ce qu'un homme qui vient d'être embauché aux Pompes Funèbres doit être soumis à une période décès ?
- L'enfant est un fruit qu'on fit. (Leo Campion)
- Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu hais. (Francis Blanche)
- Pensées savoureuses
- Quand il y a une catastrophe, si on évacue les femmes et les enfants d'abord, c'est juste pour pouvoir réfléchir à une solution en silence (Winston Churchill)
- La tolérance, c'est quand on connaît des cons et qu'on ne dit pas les noms (Michel Audiard)
- L'expérience est l'addition de nos erreurs.
- Tout le monde pense ; seuls les intellectuels s'en vantent (Philippe Bouvard)
- La chute n'est pas un échec. L'échec c'est de rester là où on est tombé (Socrate)
- "Parlement"... mot étrange formé de "parler" et "mentir" (Pierre Desproges).
- Quand un couple se surveille, on peut parler de "communauté réduite aux aguets".
- Lorsqu'un minable attaque un autre minable, il faut s'attendre à "une guerre interminable".
- Mieux vaut être une vraie croyante qu'une fausse sceptique.
- L'être humain est incroyable ! c'est la seule créature qui va couper un arbre pour en faire du papier et écrire dessus : "Sauvez les arbres"

CYNEGETIQUE



La société de chasse communale de Saint Nicolas de Pierrepont a été créée en octobre 1953 et permet aujourd'hui aux passionnés de chasse et de beaux espaces naturels ou cultivés, d'assouvir leur passion.

Les jours de chasse sont les jeudis et les dimanches (consulter la Fédération des Chasseurs de la Manche pour obtenir les dates d'ouverture et de fermeture).

Le marais de Launay permet de pratiquer la chasse aux oiseaux d'eau tandis que les landes à ajoncs, sont propices à la chasse

de la bécasse. Le lièvre quant à lui, apprécie les alternances de bocage, de prairies, de parcelles cultivées et de petits bois.

Le chevreuil est chassé uniquement en battues (7 bracelets attribués par saison).

Les chasseurs (19 sociétaires et 2 actionnaires) participent à la vie de la société en apportant leur contribution (achat de cartes de chasse, suivi et nourrissage des faisans, aide à l'organisation du traditionnel méchoui du mois de juillet, participation au comptage des lièvres, présences aux battues...)

Saint Nicolas le réservoir d'eau du canton. (Par Danielle Aumont)

Le territoire de Saint Nicolas accueille les installations de la distribution d'eau d'une bonne partie du canton.



Le forage de Launay

Il y a trois forages qui vont puiser l'eau souterraine à environ 90 mètres linéaires de profondeur .

Ils sont situés à Launay, la Chaussée et la Cour.

L'eau est envoyée à la station de traitement de la Glinette qui la traitera pour la rendre potable .

L'eau y est aussi provisoirement stockée. Pour être potable elle subit une décarbonisation, une dénitrification, une démanganésition et une déferrisation. Après ces traitements elle est envoyée dans les deux citernes (contenance de 500 m³ chacune) situées sur le mont Colquin. L'altitude est de 110 m et la pression de l'eau est de 10 bars.

Ces 2 réservoirs sont le point de départ de la distribution de l'eau vers les communes de Canville la Roque, Bretteville sur Ay, Derville, La Haye (une partie), Neufmesnil, Saint Germain sur Ay, Saint Nicolas de Pierrepont, Saint Sauveur de Pierrepont.



Le forage de la Chaussée



Le forage de la Cour



Les réservoirs du mont Colquin

Une piqûre de rappel ... ça ne peut pas faire de mal !

La majorité d'entre nous respecte bien les consignes de la communauté de communes pour le traitement de nos déchets...mais quelques uns ne se plient pas (ou pas complètement) aux règles de bon usage. Pour que le « vivre ensemble » ne soit pas qu'une expression à la mode, et aussi pour réduire l'impact environnemental du traitement de ces déchets, voici un petit rappel de ces consignes.

Un guide du tri et un calendrier de collecte est distribué une fois par an dans les boîtes aux lettres, et peut aussi être retiré à la mairie si vous l'avez égaré. Une petite réglette très bien faite et très utile peut vous aider dans le tri de vos déchets, la demander en mairie.

les sacs gris transparents pour les ordures ménagères,
les sacs jaunes transparents pour les emballages et les papiers.



Toute autre couleur de sacs est à proscrire et ces sacs risquent de ne pas être collectés.

Les sacs sont à retirer en mairie. Un distributeur est aussi à votre service en cas de « panne » lorsque la mairie est fermée.



Les collectes ont lieu le jeudi matin (selon le calendrier fourni : toutes les deux semaines, sauf de juin à septembre et au moment des fêtes de fin d'année où elles ont lieu toutes les semaines). Il est nécessaire de sortir les sacs la veille. Si possible déposer les sacs gris transparents (les plus susceptibles d'être ouverts par des animaux errants) dans des bacs en plastique ou autre contenants en bois, évidemment bien fermés afin d'empêcher l'intrusion

d'animaux.

Tout dépôt de sacs en dehors des jours de collecte est interdit. Si vous devez partir quelques jours, il vaut mieux confier le dépôt de vos sacs à un voisin ou attendre la collecte suivante.

Les verres (bouteilles et bocaux) sont à déposer dans les conteneurs qui se trouvent derrière la mairie.

Pour tous les autres déchets, se conformer au guide de la communauté de communes où vous trouverez les horaires de la déchetterie.

Tout dépôt sauvage est bien sûr interdit.

Toutes ces consignes de tri, si elles peuvent sembler contraignantes, sont faites pour améliorer et réduire notre impact sur l'environnement. Bien entendu, c'est aussi en réduisant nos déchets que nous avons un rôle important à jouer.



La commission « Loisirs – Fleurissement - Culture » s'est réunie le 8 septembre.



Nous allons remettre en fleurs tous les bacs existants, en privilégiant les plantes vivaces.

Nous souhaitons créer de nouveaux lieux de fleurissement à l'entrée ou au centre des principaux hameaux du village.

Nous allons réfléchir à un concours de sapins de Noël dans ces bacs fleuris, avec l'école de Bolleville (beaucoup d'enfants de St Nicolas vont à l'école de Bolleville).

Nous avons à la mairie de nombreux livres qui avaient été remis par des habitants lorsqu'un projet de bibliothèque avait été évoqué, projet qui n'a pas pu aboutir.

Pour utiliser ces livres, nous prévoyons d'installer dans le bourg (endroit à définir) une « boîte à livres » où chacun pourra venir emprunter ou déposer les livres dont il ne veut plus. Nous avons vu que ce concept a eu beaucoup de succès sur nos pages...alors pourquoi pas dans notre village.

Pour les événements où nous invitons la population à se réunir (Noël, Galette des rois), la crise sanitaire n'étant pas terminée, il nous est difficile de faire des projets.

Nous pensons donc garder cette année encore l'idée des paniers de Noël pour les plus âgés, mais aussi gâter les plus jeunes : nous avons dans le village des familles qui se sont installées. Pour ces enfants (et aussi leurs parents) nous offrirons un après-midi récréatif le samedi précédent Noël, c'est-à-dire le 18 décembre. Nous réfléchissons à un spectacle pouvant s'adresser à tous les âges afin que ce moment soit le plus familial possible. Nous publierons sur le site de St Nicolas début décembre les modalités d'inscription et la teneur du spectacle que nous leur offrirons. Alors surtout, pour ne pas rater ce rendez-vous, consultez notre site régulièrement : www.saintrnicolasdepierrepont.fr afin de ne pas manquer les informations importantes !

Une rencontre en extérieur (type fête des voisins) est envisagée à la belle saison (mai-juin-juillet 2022) afin que les habitants de St Nicolas se rencontrent. Nous en reparlerons dans une prochaine gazette.

Nous vous rappelons que les commissions municipales sont ouvertes à tous. Si vous êtes intéressés,

Si je constate dans mon voisinage une personne isolée en difficulté, j'essaie de la rencontrer.
Si cela s'avère difficile, j'en parle à un élu municipal.

